

# RI-RTF



**Décembre 2017**

- **Mot de la coordonnatrice**
- **Déneigement des issues de secours**
- **Formation Loi 90**

[Accueil](#) • [Mot de la coordonnatrice](#)

# Mot de la coordonnatrice

Vendredi 1 décembre 2017  
**Ressources d'hébergement**

En cette période du temps des fêtes qui approche à grand pas, je profite de l'occasion pour vous remercier, en mon nom et celui de tous mes employés. Votre implication quotidienne auprès de nos usagers et votre importante collaboration à notre mission commune auprès de ceux-ci sont précieuses. Que cette période de réjouissances vous permette de vivre des moments de rire et de bonheur avec vos proches. Qu'elle vous permette de vous déposer et de faire le bilan de cette année qui a passé à toute vitesse. Enfin, qu'elle vous permette de prendre un temps de repos pour mieux repartir vers une nouvelle année encore une fois remplie de défis et de belles réussites.

Meilleurs vœux!

Myriam Tremblay

Coordonnatrice à la gestion des ressources d'hébergement et au suivi de la qualité

**[Infolettre RI-RTF, décembre 2017](#)**

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017

*Accueil* • *Déneigement des issues de secours*

# Déneigement des issues de secours

Vendredi 1 décembre 2017

**Ressources d'hébergement**

Depuis déjà quelques semaines, la saison hivernale est bel et bien installée et nous a généreusement fait don de quelques centimètres de neige. Nous en profitons pour vous rappeler l'importance de déneiger les sorties de la résidence qui donnent à l'extérieur, car elles font office de sorties de secours. De plus, la même obligation s'applique pour les fenêtres de chambre des usagers puisqu'elles constituent des issues qui pourraient permettre l'évacuation en cas d'urgence. En vous remerciant à l'avance de votre collaboration, nous vous souhaitons un très bel hiver!

**[Infolettre RI-RTF, décembre 2017](#)**

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2017

# Formation Loi 90

Vendredi 1 décembre 2017  
**Ressources d'hébergement**

Des dates supplémentaires de formation ont été ajoutées pour les mois de janvier, février, mars et avril 2018. Ces formations seront données dans les secteurs de Charlevoix, Portneuf et Québec. Nous vous rappelons que cette formation s'adresse aux aides-soignants n'ayant pas reçu de formation de plus de 4 heures sur l'administration des médicaments et la prestation d'activités de soins, incluant une supervision.

Nous joignons la fiche synthèse de formation ([annexe 1](#)) vous informant des modalités relatives à l'horaire des formations, le mode d'inscription et l'achat obligatoire du cahier de formation.

Dorénavant, **les inscriptions se feront uniquement par téléphone**. Pour toute question, vous pouvez vous adresser à votre intervenant qualité.

Vous devez vous assurer que les aides-soignants ont toute l'information nécessaire concernant la formation (lieu, adresse, heure) et toute autre information pertinente indiquée à l'[annexe 1](#).

**IMPORTANT** : Si l'aide-soignant ne peut pas assister à la formation, il a l'**obligation d'annuler** son inscription par téléphone afin de permettre à une autre personne de s'inscrire

**[Infolettre RI-RTF, décembre 2017](#)**

# COMMUNIQUÉ

**Destinataire :** Responsables des RI-RTF

**Expéditeur :** Direction de la qualité, de l'évaluation de la performance et de l'éthique (DQÉPÉ)  
Direction des soins infirmiers (DSI)  
Direction des ressources humaines et des communications (DRHC), Programme de développement des compétences du personnel et enseignement secondaire et collégial

**Date :** 30 novembre 2017

**Objet :** **Formation sur les activités de soins pouvant être confiées aux aides-soignants (Loi 90) œuvrant dans des ressources de type familial (RTF) et des ressources intermédiaires (RI)**

---

Mesdames,  
Messieurs,

Nous désirons vous informer que des dates supplémentaires de formation ont été ajoutées pour les mois de janvier, février, mars et avril 2018. Ces formations seront données dans les secteurs de Charlevoix, Portneuf et Québec. Nous vous rappelons que cette formation s'adresse aux aides-soignants n'ayant pas reçu de formation de plus de 4 heures sur l'administration des médicaments et la prestation d'activités de soins, incluant une supervision.

Nous joignons la fiche synthèse de formation (annexe 1) vous informant des modalités relatives à l'horaire des formations, le mode d'inscription et l'achat obligatoire du cahier de formation.

Dorénavant, **les inscriptions se feront uniquement par téléphone**. Pour toute question, vous pouvez vous adresser à votre intervenant qualité.

**Vous devez vous assurer** que les aides-soignants ont toute l'information nécessaire concernant la formation (lieu, adresse, heure) et toute autre information pertinente indiquée à l'annexe 1.

**NOTE IMPORTANTE :** Si l'aide-soignant ne peut pas assister à la formation, il a **l'obligation d'annuler** son inscription par téléphone afin de permettre à une autre personne de s'inscrire.

Source :

Nancy Cyr, inf, M.Sc.Inf  
Conseillère-cadre en soins infirmiers  
Direction des soins infirmiers

**Fiche synthèse de formation**

<b>Titre de la formation</b>	<b>Administration des médicaments et soins non invasifs pour les aides-soignants</b>
<b>Clientèle visée</b>	<p>- Aides-soignants des ressources privées EXCLUANT les Résidences privées pour aînés (RPA).</p> <p>- Aides-soignants (ex : ASSS, éducateurs spécialisés, PAB, etc.) du CIUSSS de la Capitale-Nationale.</p> <p><b>N.B. : Les aides-soignants des RPA doivent s’inscrire à la formation donnée par la commission scolaire de leur région :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Québec : Premières Seigneuries (Le Fierbourg)</li> <li>- Portneuf : La Croisée</li> <li>- Charlevoix : Charlevoix</li> </ul>
<b>Objectif général</b>	Acquérir des connaissances et développer des habiletés et des attitudes requises pour offrir des soins et des services de qualité aux usagers.
<b>Éléments de contenu</b>	Administration des médicaments et certains soins non-invasifs
<b>Durée</b>	7 heures, soit de <b>8h30 à 16h30</b>
<b>Date et lieu</b> (voir calendrier ci-dessous)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Québec</u> : IUSMQ (Institut universitaire en santé mentale) 2601, Chemin de la Canardière, Québec Porte H-7, ascenseur 3, au 4<sup>e</sup> étage, local G-4252</li> <li>➤ <u>Charlevoix</u> : Hôpital de Baie St-Paul 74, rue Ambroise-Fafard, Baie Saint-Paul, local D1-555</li> <li>➤ <u>Portneuf</u> : Centre d’hébergement Pont-Rouge 5, rue du Jardin, Pont-Rouge, salle du Centre de jour</li> </ul>
<b>Coûts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation gratuite</li> <li>- Prévoir des frais de stationnement</li> <li>- Achat obligatoire d’un cahier de formation (voir plus bas).</li> </ul>
<b>Nombre de participants</b>	Maximum : 8 personnes par groupe
<b>Méthodologie d’enseignement</b>	Formation théorique et pratique
<b>Type(s) d’évaluation</b>	Évaluation en laboratoire et évaluation de la formation
<b>Documents de formation (obligatoire)</b>	Pour assister à la formation, vous devez vous procurer le document « Compétence spécifique (loi 90 pour les non-professionnels) » (0047) : voir page 5 et 6.
<b>Modalités d’inscription</b>	<p>Le responsable de résidence doit inscrire son employé au numéro 418-661-5666 poste 4290 jusqu’au 20 décembre 2017. <u>À partir de janvier 2018</u>, composer le 418-661-5666 poste 4337.</p> <p>Prendre note qu’il est important de préciser le titre de la formation (voir plus haut).</p> <p>Si vous ne pouvez assister à la formation, il est <b>TRÈS IMPORTANT</b> d’annuler votre inscription en appelant au numéro composé préalablement lors de l’inscription.</p>

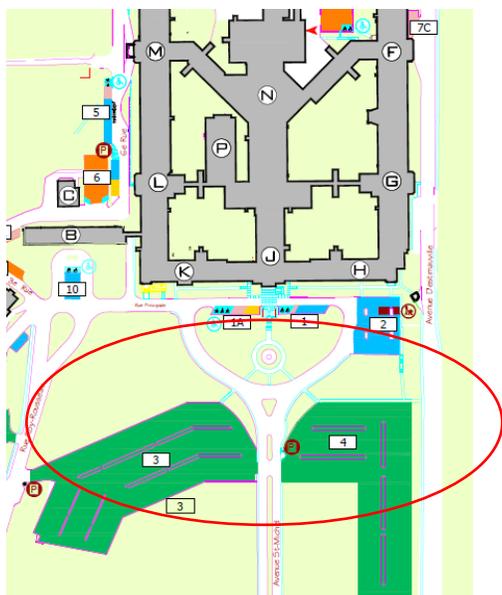
### HORAIRE – 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018 - IUSMQ

Dates	Lieu	Dates	Lieu	Dates	Lieu	Dates	Lieu
2018-01-09 mardi	IUSMQ	2018-02-06 mardi	IUSMQ	2018-03-06 mardi	IUSMQ	2018-04-03 mardi	IUSMQ
2018-01-10 mercredi	IUSMQ	2018-02-07 mercredi	IUSMQ	2018-03-07 mercredi	IUSMQ	2018-04-04 mercredi	IUSMQ
2018-01-11 jeudi	IUSMQ	2018-02-08 jeudi	IUSMQ	2018-03-08 jeudi	IUSMQ	2018-04-05 jeudi	IUSMQ
2018-01-16 mardi	IUSMQ	2018-02-13 mardi	IUSMQ	2018-03-13 mardi	IUSMQ	2018-04-10 mardi	IUSMQ
2018-01-17 mercredi	IUSMQ	2018-02-14 mercredi	IUSMQ	2018-03-14 mercredi	IUSMQ	2018-04-11 mercredi	IUSMQ
2018-01-18 jeudi	IUSMQ	2018-02-15 jeudi	IUSMQ	2018-03-15 Jeudi	IUSMQ	2018-04-12 jeudi	IUSMQ
2018-01-22 lundi	IUSMQ	2018-02-20 mardi	IUSMQ	2018-03-19 lundi	IUSMQ	2018-04-17 mardi	IUSMQ
2018-01-25 jeudi	IUSMQ	2018-02-21 mercredi	IUSMQ	2018-03-20 mardi	IUSMQ	2018-04-18 mercredi	IUSMQ
2018-01-26 vendredi	IUSMQ	2018-02-22 jeudi	IUSMQ	2018-03-23 vendredi	IUSMQ	2018-04-19 jeudi	IUSMQ
2018-01-30 mardi	IUSMQ	2018-02-27 mardi	IUSMQ	2018-03-27 mardi	IUSMQ	2018-04-24 mardi	IUSMQ
2018-01-31 mercredi	IUSMQ	2018-02-28 mercredi	IUSMQ	2018-03-28 mercredi	IUSMQ	2018-04-25 mercredi	IUSMQ
2018-02-01 jeudi	IUSMQ	2018-03-01 jeudi	IUSMQ	2018-03-29 jeudi	IUSMQ	2018-04-26 jeudi	IUSMQ

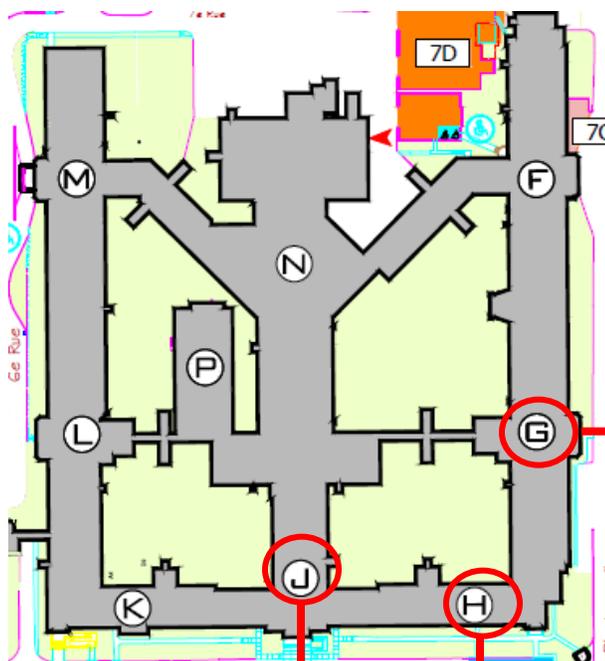
#### INFORMATIONS

<b>Accès aux locaux</b>	<p>Entrer par la <b>porte H</b> de l'IUSMQ (à l'extrême droite de l'édifice).</p> <p>Prendre l'ascenseur de l'aile H et monter au 4<sup>e</sup> étage.</p> <p>Les Locaux sont situés dans la <b>suite G-4252</b>, à droite, en sortant de l'ascenseur.</p> <p><b>ATTENTION : si vous montez par l'ascenseur de l'aile G, vous arriverez sur des portes barrées.</b></p>
<b>Pour les repas</b>	<p>Cafétéria sur place et micro-ondes disponibles. Argent comptant seulement.</p> <p>Guichet ATM à l'entrée de l'immeuble au RC (près de la cafétéria).</p>

Plan des ailes de l'édifice à l'IUSMQ :



Stationnements 3 et 4



Entrée principale, Accueil  
Entrée

Locaux de formation au

HORAIRE – 1 <sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018 – CHARLEVOIX ET PORTNEUF			
Dates	Lieu	Dates	Lieu
2018-01-09 mardi	CHARLEVOIX	2018-01-16 mardi	PORTNEUF
2018-01-24 mercredi	CHARLEVOIX	2018-01-31 mercredi	PORTNEUF
2018-02-13 mardi	CHARLEVOIX	2018-02-08 jeudi	PORTNEUF
2018-02-19 lundi	CHARLEVOIX	2018-02-27 mardi	PORTNEUF
2018-03-06 mardi	CHARLEVOIX	2018-03-14 mercredi	PORTNEUF
2018-03-21 mercredi	CHARLEVOIX	2018-03-29 jeudi	PORTNEUF
2018-04-05 jeudi	CHARLEVOIX	2018-04-12 jeudi	PORTNEUF
2018-04-16 lundi	CHARLEVOIX	2018-04-24 mardi	PORTNEUF

## ACHAT DU CAHIER DE FORMATION : DÉMARCHÉ



Visitez le <https://www.cemeq.qc.ca/connexion/> pour commander avec carte de crédit (Visa et MasterCard) ou PayPal. Pour le moment, il est nécessaire de passer la commande par l'entremise d'un ordinateur de table. Toutefois, dès l'automne, il sera possible de passer une commande avec une tablette ou un téléphone intelligent.

Nom d'utilisateur : ciusss

Mot de passe : ciusss

**\*\*Il est important que ce soit en minuscule.**

**Siège social**  
2955, boul. de l'Université, 5<sup>e</sup> étage, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3  
Tél. : 819 822-6886 Téléc. : 819 822-6892

**Bureau de Montréal**  
505, rue Bélanger, bureau 223, Montréal (Québec) H2S 1G5  
Tél. : 514 788-2111 Téléc. : 514 788-2112

information@cemeq.qc.ca • www.cemeq.qc.ca

## Paiement sécurisé

### Informations du client

### Information de facturation

Type de carte \*

Numéro de la carte \*

Date d'expiration \*  /

Numéro de vérification \*  [Aide?](#)

\* Champ obligatoire

[Retour](#)

[Payer maintenant](#)

[VOTRE PANIER](#)

[VOS COORDONNÉES](#)

[VOTRE COMMANDE](#)

[VOTRE REÇU](#)

### Détail de la transaction

ÉTAT DE TRANSACTION : **APPROUVÉ**

[Imprimer](#) [Retourner à l'accueil](#)

#### INFORMATION DE FACTURATION

Montant de la transaction 9,20 \$

Adresse de livraison 2955, boul. de l'Université  
Sherbrooke QC J1K 2Y2

Compagnie C1555

#### Siège social

2955, boul. de l'Université, 5<sup>e</sup> étage, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3  
Tél. : 819 822-6886 Téléc. : 819 822-6892

#### Bureau de Montréal

505, rue Bélanger, bureau 223, Montréal (Québec) H2S 1G5  
Tél. : 514 788-2111 Téléc. : 514 788-2112